

COMMISSIE VOOR HET
BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET
ONDERWIJS, DE NATIONALE
WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE
MIDDENSTAND EN DE
LANDBOUW

van

DINSDAG 6 OKTOBER 2015

Voormiddag

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE,
DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE,
DE L'ÉDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES
ET CULTURELLES NATIONALES,
DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

du

MARDI 6 OCTOBRE 2015

Matin

Le développement des questions et interpellations commence à 11.33 heures. La réunion est présidée par M. Jean-Marc Delizée.

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 11.33 uur. De vergadering wordt voorgezeten door de heer Jean-Marc Delizée.

01 Gedachtewisseling met de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie en samengevoegde vragen van

- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "de varkenscrisis" (nr. 5976)

- de heer Georges Gilkinet aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "de melkcrisis en de vergadering van de Europese landbouwministers op 15 september" (nr. 6193)

- mevrouw Rita Gantois aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "het overleg met Europees Landbouwcommissaris Hogan" (nr. 6366)

- mevrouw Rita Gantois aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "de problematiek binnen de rundveesector" (nr. 6367)

- mevrouw Rita Gantois aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "de problematiek binnen de suikersector" (nr. 6368)

- mevrouw Rita Gantois aan de minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's, Landbouw en Maatschappelijke Integratie over "de bijzondere Europese Landbouwraad" (nr. 6369)

01 Échange de vues avec le ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale et questions jointes de

- Mme Leen Dierick au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "la crise dans le secteur porcin" (n° 5976)

- M. Georges Gilkinet au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "la crise du lait et la réunion des ministres européens de l'agriculture de ce 15 septembre" (n° 6193)

- Mme Rita Gantois au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "la concertation avec M. Hogan, commissaire européen à l'Agriculture" (n° 6366)

- Mme Rita Gantois au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les problèmes au sein du secteur bovin" (n° 6367)

- Mme Rita Gantois au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "les problèmes au sein du secteur sucrier" (n° 6368)

- Mme Rita Gantois au ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, sur "le Conseil européen de l'Agriculture extraordinaire" (n° 6369)

Le **président**: Chers collègues, avec le ministre Borsus, nous allons échanger sur les questions relatives à

notre secteur agricole.

Tout d'abord, j'aimerais dire un mot au sujet de l'ordre des travaux. Nous avons reporté l'éventuelle organisation d'auditions d'acteurs du monde agricole. Ce point sera abordé à l'issue de cet échange de vues. Ce matin, certains collègues m'ont demandé d'inscrire à l'ordre du jour des demandes d'audition dans le domaine énergétique ainsi que des propositions de loi émanant des différents groupes. Je vous propose d'insérer, dans l'ordre du jour de jeudi à 14 h 00, le point "ordre des travaux" après le point 3. L'échange de vues sur le délestage débutera le matin pour s'interrompre à 12 h 30 et reprendre à 14 h 00 le cas échéant. Après les points que je viens d'indiquer, il y aura une série de questions adressées à Mme Marghem, qui porteront sur l'énergie.

Monsieur le ministre, nous nous sommes vus à la fin du mois d'août, avant les sommets européens du 7 septembre et de la mi-septembre, auxquels vous avez participé. Il y a été question de la crise du lait et du porc, qui concerne en particulier le secteur agricole belge. Nous avons décidé d'organiser un débriefing à cet égard.

Aucun rapporteur n'a été désigné, mais nos travaux feront l'objet d'un compte rendu intégral.

01.01 Willy Borsus, ministre: Monsieur le président, chers collègues, je vous prierai tout d'abord d'excuser mon retard. Je n'ai pu vous rejoindre plus tôt puisque j'étais présent en Conférence des présidents, d'où le timing sur lequel nous nous étions accordés qui fixait ma présence à partir de 11 h 25 en votre commission.

Je souhaiterais avoir l'occasion de faire le point à la suite des deux Conseils agricoles mentionnés par M. le président, mais aussi d'être à votre écoute concernant un certain nombre de remarques. Par ailleurs, si nous nous centrons aujourd'hui sur le lait et la problématique de la viande de porc, j'aborderai également brièvement la question du sucre ou du marché de la viande bovine.

Le 31 août dernier, je vous faisais déjà part de ma grande préoccupation concernant la diminution continue ainsi que la flexibilité dans l'évolution des prix du lait et de la viande porcine, ces prix atteignant des niveaux totalement en deçà des seuils de rentabilité et créant de graves difficultés pour nos exploitants.

Malgré les détails du plan annoncé par la Commission européenne à l'issue du Conseil européen des ministres du 15 septembre dernier, en ce compris pour ce qui concerne les 500 millions d'euros d'aide et de soutien évoqués, mon inquiétude et ma vigilance demeurent.

Rekening houdend met de alarmerende crisis waarmee onder meer de melk- en varkensvleessector maar ook de rundersector, op een structurele manier worden geconfronteerd, ben ik ervan overtuigd dat het niet alleen nodig is om de evolutie van de markten van nabij te blijven volgen, maar ook, en vooral, om te handelen en de gevolgen van de slechte werking van de markten te vermijden.

Ik maak van deze nieuwe commissievergadering gebruik om te antwoorden op de mondelinge vragen van de heer Gilkinet, mevrouw Dierick en mevrouw Gantois.

Ter herinnering, de daling van de prijzen is er gekomen na het Russische embargo op de import van talrijke agrovoedingsproducten afkomstig uit de Europese Unie, de daling van de vraag op sommige wereldmarkten, met name China, en andere factoren. De producenten van vlees en melk maar ook van fruit en groenten, in talrijke landen van de Europese Unie, worden erdoor getroffen.

Wat het actieplan van de Commissie betreft, heeft de Europese Commissie tijdens de Landbouwrapport van 15 september 2015, die uitsluitend gewijd was aan de evolutie van de markten, het door haar op 7 september aangekondigde steunprogramma van 500 miljoen euro aan de landbouwsectoren in crisis toegelicht. De Commissie heeft onmiddellijk laten verstaan dat die fondsen niet gehaald zullen worden uit de crisisreserve die werd gevormd voor de begroting 2015, voor een bedrag van 433 miljoen euro.

Zoals u misschien weet, werd de crisisreserve opgebouwd met een heffing van ongeveer 1,4 % op de directe betalingen van het GLB. Zo worden de bedragen die op het einde van het jaar niet zijn gebruikt, het volgende jaar terugbetaald aan de landbouwers. Bijgevolg maakt die 500 miljoen geen deel uit van de fondsen waarvan in fine verwacht wordt dat zij verdeeld worden onder de landbouwers, in geval van niet-gebruik.

Vicecommissaris Katainen, die de gehospitaliseerde commissaris Hogan verving, heeft op 7 september gepreciseerd dat dit pakket gehaald zal worden uit de bestaande marges in de begroting 2016 van het GLB, ook al werd dit nog niet gevalideerd door de begrotingsautoriteiten. Deze marges zijn gedeeltelijk opgebouwd uit de fondsen van het budget afkomstig van de superheffing op melk.

De maatregelen die werden gepresenteerd door de Europese Commissie draaien rond drie assen. Ten eerste, een antwoord vinden op de kasproblemen van de landbouwers. Ten tweede, de markten stabiliseren. Ten derde, de werking en de relaties verbeteren tussen de actoren in de voedselvoorzieningsketen.

De gerichte steun bedraagt 420 miljoen euro. Van het pakket van 500 miljoen zal 420 miljoen euro rechtstreeks betaald worden aan de lidstaten, via nationale enveloppen. De verdeelsleutel voor de verdeling van de 420 miljoen euro tussen de lidstaten, ziet er als volgt uit: 80 % wordt verdeeld volgens de melkquota van de jaren 2014-2015; de resterende 20 % wordt toegekend op basis van verschillende criteria, namelijk het verschil tussen de nationale melkprijs en het Europese gemiddelde, de impact van het Russische embargo op de agrovoedingsproducten in de Europese Unie, de daling van de varkensvleesprijs en de impact van de droogte van afgelopen zomer.

In dit kader heeft België een enveloppe ontvangen van 13,05 miljoen euro die de Gewesten onderling als volgt hebben verdeeld: 8,235 miljoen euro voor Vlaanderen en 4,815 miljoen euro voor Wallonië, dit op basis van criteria gedefinieerd door de Europese Commissie.

Er vindt overleg plaats tussen de landbouworganisaties en de gewestelijke instanties om de middelen zo goed mogelijk aan te wenden. De flexibiliteit bij de toekenning van de steun op nationaal niveau was een vraag die door de lidstaten, waaronder België, werd geformuleerd. Zij zijn het best gepositioneerd om hun fondsen te identificeren en toe te kennen aan de sectoren die economisch het zwaarst getroffen zijn.

Het saldo van het pakket, de resterende 80 miljoen euro, wordt verdeeld over marktondersteunende maatregelen, waaronder 30 miljoen euro voor promotie in het algemeen, 30 miljoen euro voor humanitaire steun aan de vluchtelingen en een nieuw dispositief voor de private opslag van melkpoeder, kaas en varkensvlees.

Tijdens de vergadering van 7 september van de Raad heeft de helft van de lidstaten, waaronder België, aan de Commissie een verhoging van de interventiedrempel gevraagd, die zelfs voorlopig mag zijn. De drempel komt overeen met de vaste prijs waartegen de Europese Unie boter en mageremelkpoeder aankoopt. Vervolgens worden de voorraden door de Commissie opnieuw op de markt verkocht.

Commissaris Hogan, gevolgd door Nederland, het Verenigd Koninkrijk en Denemarken, bleef echter bij zijn standpunt en overwoog die verhoging in geen geval. Volgens hem zou de verhoging van de interventiedrempel niet het goede antwoord zijn op de markt en zou dat slechts een oplossing op korte termijn zijn, die de operatoren er niet toe brengt hun productie te verminderen.

De voorzitter van de Raad, de heer Etgen, benadrukte eveneens dat de verschillen in de productiekosten tussen de lidstaten het moeilijk maken om een efficiënt prijsniveau te bepalen, en dat wij de effecten van koopjes moeten vermijden. Ik blijf er echter van overtuigd dat een verhoging een positief signaal zou geven aan de nationale en internationale markt, waarvoor de interventieprijs een referentieprijs is.

De Commissie vindt dat de private-opslagprogramma's het beste antwoord op de markt zijn, wat naar mijn mening nog moet worden aangetoond, gelet op het feit dat de vorige programma's geen positieve impact hebben gehad op de melk- en de varkensvleesmarkt. In dat opzicht zal een nieuw aangepast opslagprogramma op poten worden gezet voor de private opslag van mageremelkpoeder. De steun aan de private opslag van melkpoeder zal van 16 eurocent in het huidige programma naar 36 eurocent per dag en per ton worden opgetrokken. De opslagperiode zal worden verlengd tot twaalf maanden, tegenover de huidige periode schommelend tussen drie en zeven maanden al naargelang het regime. De operatoren zullen, als zij kopers vinden voor hun voorraden, de mogelijkheid hebben ze te verkopen vanaf negen maanden, met een boete. De Commissie wil dat honderdduizend ton melkpoeder of ongeveer 10 % van de Europese productie, met andere woorden van het geëxporteerde gedeelte, van de markt wordt gehaald. De nodige steun zou ongeveer 13 miljoen euro bedragen.

Daarnaast zou de private opslag van kaas betrekking hebben op ongeveer honderdduizend ton, met volumes toegekend aan elke lidstaat. Een forfaitaire steun van 15,57 euro per ton plus een steun van

40 eurocent per dag en per ton zullen worden toegekend. Ik zal alle cijfers natuurlijk aan de commissie bezorgen.

Niet alle landen zullen een beroep doen op deze maatregel, waardoor de ongebruikte hoeveelheden na drie maanden opnieuw zullen kunnen worden verdeeld tussen de landen die op de beste manier gebruik hebben gemaakt van het stelsel.

Ook zal het programma voor de steun aan de private opslag van varkensvlees opnieuw worden opgestart in december. Ter herinnering, de private opslag werd dit jaar een eerste keer geactiveerd tussen maart 2015 en eind april 2015. Daardoor kon 60 000 ton varkensvlees van de markt worden gehaald en werd 17 miljoen euro uitgegeven ter ondersteuning van deze tijdelijke maatregel.

De bijzonderheid van het nieuwe programma voorziet in een verhoging van de steun en de uitbreiding van het vlees naar het vijfde kwartier, het gedeelte dat het spek bevat.

Volgens de Commissie zal dit type van steun het mogelijk maken om op korte termijn het effect van de overproductie op de Europese markt te verminderen.

De commissaris kondigde ook aan dat een extra bedrag van 30 miljoen euro zal worden toegekend aan de promotiecampagne 2016 voor melk en varkensvlees, in essentie gericht op derde landen. Dit budgettaire supplement zal het promotieprogramma brengen op een totaal bedrag van 111 miljoen euro voor de verovering van nieuwe markten en voor de verkoop van onze Europese producten.

Daarenboven zal ongeveer 30 miljoen euro worden aangewend voor een programma ter verzekering van de verdeling van Europese melk aan vluchtelingen. Dit geld zal verschillende liefdadigheidsinstellingen die werken met de Dienst voor humanitaire hulp en civiele bescherming van de Europese Commissie toelaten om het hoofd te bieden aan de vluchtelingencrisis.

Veel waarnemers merkten op dat het saldo van de fondsen zeer beperkt leek voor de dekking van drie programma's voor private opslag. De 500 miljoen euro wordt immers verdeeld tussen 420 miljoen euro toegekend aan gerichte steun, 30 miljoen euro voor promotie en 30 miljoen euro voor steun aan de vluchtelingen, waardoor een saldo van 20 miljoen euro overblijft voor de dispositieven inzake private opslag. Commissaris Hogan preciseerde echter dat de marges beschikbaar zullen zijn voor dit programma.

Er zijn ook andere aangekondigde maatregelen. De Commissie heeft ook de beslissing genomen om de GLB-steun vanaf midden oktober vooruit te betalen, ten belope van 70 % in plaats van 50 % die oorspronkelijk vooropgesteld was voor de steun uit de eerste pijler, en ten belope van 85 % in plaats van 75 % voor de tweede pijler van het GLB, en dit nadat de administratieve controles afgelopen zijn, maar zonder te wachten op de uitvoering van alle controles op het terrein. Zo zullen de landbouwers een kasvoorschot ontvangen voor het einde van het jaar, als aan de voorwaarden wordt voldaan. Wij hebben aangedrongen op de versoepeling van de controles, opdat deze maatregel operationeel kan zijn.

Na mijn vraag en die van andere lidstaten heeft de Commissie aanvaard om de dialoog met de Russische Federatie opnieuw te openen, met het oog op de opheffing van het sanitair embargo op de stukken varkensvlees die niet onder het economisch embargo vallen, zoals spek en slachtafval. Een eventueel akkoord zou de Europese Unie in staat stellen 350 000 ton varkensvlees te exporteren, zoals het geval was in 2013 vóór het sanitair embargo.

Tijdens de Landbouwrraad van 7 september jongstleden heeft de Europese Commissie gepreciseerd dat zij in een versterking voorziet van het Europees Melkmarkt Observatorium.

De Europese Commissie heeft uiteindelijk de intentie om een groep op hoog niveau op te richten die zich niet alleen zal moeten buigen over het gebruik van het melkpakket, maar ook over de organisatie van de voedselketen, waarbij de doelstelling er met name in bestaat om de producenten meer gewicht te geven in de onderhandelingen met hun aankopers, zodat zij niet langer de zwakke schakel zouden zijn in deze keten.

Wanneer en hoe zullen deze maatregelen worden ingevoerd? De Europese Commissie wil dat de gerichte steun wordt verdeeld vanaf midden oktober naar de lidstaten, terwijl de andere steun geactiveerd zal worden vanaf het moment dat deze door de verschillende instanties zal zijn goedgekeurd. Op technisch vlak zullen al deze nieuwe maatregelen niet alleen door de Europese Commissie worden aangenomen. Sommige zullen

worden aangenomen door de Europese Commissie, zoals de steun inzake de private opslag van melkpoeder en die voor varkensvlees, door gebruik te maken van een uitvoeringshandeling.

Voor de andere maatregelen, zoals met name de steun voor de opslag van kaas en de voorschotten op de GLB-betalingen, zal de Europese Commissie gebruikmaken van de specifieke machtigingen, haar toegekend door het Europees Parlement en de Raad, om gedelegeerde handelingen aan te nemen in geval van een zware verstoring van de markt.

Ik heb ook informatie betreffende het Belgische standpunt.

Compte tenu de la position de la Commission, et à la suite notamment du rôle d'intermédiaire joué par la présidence luxembourgeoise du Conseil, la Belgique a considéré que certains de ces pas allaient dans la bonne direction dans la mesure où ils représentent un soutien significatif, ils modifient des éléments de stockage, ils répondent à des éléments demandés comme l'avancement des aides directes et ils apportent une forme de soutien rapide aux producteurs.

Cependant, après concertation des ministres régionaux, ce plan de 500 millions d'euros a été jugé insuffisant par la délégation belge car il ne répond pas à certaines de ses sollicitations majeures. En effet, nous avons demandé que de nouvelles solutions structurelles soient apportées en vue de baliser les marchés, d'éviter leur extrême volatilité, mais aussi d'assurer un revenu décent aux travailleurs agricoles. Nous avons également repris des propositions très spécifiques comme le relèvement du seuil à l'intervention ou l'abattage précoce des porcelets. Il s'agit ici de deux exemples parmi d'autres qui doivent vous permettre de vous faire une idée plus précise des propositions que nous avons faites. Enfin, nous avons demandé à la Commission un meilleur monitoring des marchés en difficulté. Ces modernisations ont, selon nous, pour objectif d'améliorer qualitativement les données issues de l'Observatoire européen du marché du lait en tenant compte notamment des variations régionales et des coûts de production dans chacun des États membres, mais aussi de créer un observatoire du porc chargé de diffuser des données fiables et précises.

J'en arrive ainsi à la mise en place d'un groupe à haut niveau appelé à se pencher sur l'utilisation du paquet lait, mais aussi sur l'organisation de la chaîne alimentaire. J'ai demandé, de concert avec mes homologues régionaux, que ce groupe réunisse, secteur par secteur, tous les *stakeholders* en vue de réfléchir à de nouvelles règles de fonctionnement et de balises pour les marchés.

Nous avons aussi demandé que ce groupe commence ses travaux dans les meilleurs délais et présente ses conclusions dans les trois mois.

Par ailleurs, nous souhaitons que ce groupe d'experts ait une mission supplémentaire, à savoir la modernisation de l'Observatoire européen des prix pour qu'il soit un véritable outil d'aide à la gestion des marchés. Même si nous constatons les efforts consentis par la Commission, j'observe que celle-ci a une politique trop orientée, trop soumise aux marchés. Je rappelle régulièrement que les marchés sont destinés à servir les professionnels, les gens et non l'inverse. Nos agriculteurs, nos consommateurs, nos concitoyens ne sont pas destinés à servir les marchés. La volatilité est destructrice. Je reste convaincu que, tout en intégrant un certain nombre de mécanismes liés à la compétitivité et à l'internationalisation des marchés (au fait que nous sommes tournés vers l'exportation), si on ne prévoit pas la possibilité que le marché ait une bride sur le cou, il peut, à certains moments, être dangereux. Il suffit de voir les chiffres de pertes d'emplois dans le secteur agricole en Belgique comme en Europe depuis plusieurs années.

Indépendamment de cela, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la position de certains États membres a évolué petit à petit. La grande majorité des États membre, dont la Belgique, a considéré positivement comme un premier pas (et uniquement comme un premier pas) ce qui était mis sur la table par la Commission. Mais, aujourd'hui, une majorité de pays autour de la table du Conseil européen demande des mesures supplémentaires et considère que ces mesures sont indispensables pour stabiliser les marchés des secteurs agricoles en difficulté et pour anticiper un certain nombre de crises à l'avenir à travers la mise en place de ces nouveaux mécanismes.

À cet égard, je dois vous indiquer que, dans la foulée de cette évolution d'un certain nombre de pays, nous avons obtenu, lors du Conseil européen des 16 et 17 novembre 2015, qu'un état des lieux global de la situation et de l'évolution des marchés agricoles soit fait et, surtout, que l'on puisse dresser un premier bilan d'impact du plan d'action de la Commission.

Als de resultaten van deze maatregelen niet worden aangetoond, is het voor mij evident dat België, net als andere lidstaten, zoals Frankrijk, zijn voorstellen met nog meer vastberadenheid opnieuw ter tafel zal leggen. Ik hoop dat ik mij vergis, maar ik vrees dat dit scenario eraan zit te komen.

J'arrive au terme de mon exposé introductif et je souhaite encore répondre de façon précise à plusieurs questions spécifiques qui figuraient à l'ordre du jour, dont celle de M. Gilkinet à propos de l'interdiction aux producteurs de vendre leurs produits à un prix inférieur à leur coût de production. Je constate à cet égard que la vente à perte ne concerne malheureusement pas le secteur primaire, conformément au code de droit économique "Pratiques du marché et protection du consommateur". L'instauration d'un prix minimum pour les producteurs belges enfreindrait les règlements en vigueur et ne serait pas approuvée par l'autorité de la concurrence.

En réponse à la volatilité accrue des prix sur les marchés agricoles, je reste bien sûr persuadé que nous devons, à l'instar de ce que nous avons fait dans la concertation chaîne belge, poursuivre l'approfondissement de la réflexion concernant la création de nouveaux modèles qui permettront une juste rémunération de chacun des acteurs de la chaîne alimentaire, depuis le producteur jusqu'au distributeur.

Je suis aussi ouvert à toute réflexion concernant les fonds de stabilisation. Dans le secteur du lait, en 2014, les prix ont été très élevés pendant une période limitée. Je peux imaginer qu'on réfléchisse à des fonds de stabilisation qui seraient alimentés lorsque les prix sont très hauts et qui, à l'inverse, viendraient apporter une aide lorsque les prix sont à la baisse voire très bas. Je suis favorable à de nouveaux outils structurels au niveau européen ainsi qu'à des réformes au niveau de la production.

La concertation chaîne au niveau belge a abouti et le résultat précis en a été détaillé concernant le lait. Pour le résultat concernant le porc, il faut encore prendre un certain nombre de contacts. J'espère qu'il sera annoncé dans les prochaines semaines. Avec l'Agrofront élargi, les acteurs (Fevia, Comeos), avec le support de mon administration et avec le soutien du SPF Économie pour encadrer juridiquement le respect des dispositions de la concurrence et faire un certain nombre de projections, la concertation chaîne a abouti. Nous avons, à deux reprises, avec Kris Peeters et mes collègues régionaux, rencontré les acteurs de la concertation chaîne belge afin de nous mettre pleinement à leur disposition.

L'accord, vous le savez, représente une redistribution de 46 millions dans le secteur laitier et de 30 millions dans le secteur porcin.

En outre, différents autres moyens et mesures sont aujourd'hui à l'étude, complémentaires à ce qui a déjà été décidé, notamment des adaptations et des possibilités d'étalement sans frais du paiement des cotisations sociales et l'exonération totale ou partielle des contributions au Fonds de santé animale pour l'année 2015.

Nous avons également, avec mon collègue Kris Peeters et en concertation avec Febelfin, rencontré tous les acteurs du secteur bancaire, avec l'Agrofront. Cette réunion a débouché sur un état des lieux, fait par le secteur bancaire, de la difficulté actuelle du secteur agricole. Des procédures ont été mises en place et un numéro de contact auprès de Febelfin a été créé, auquel les agriculteurs en difficulté peuvent avoir recours dans le contexte de la gestion de ces difficultés.

Par ailleurs, nous travaillons à de nouvelles dispositions concernant des éléments sociaux ou fiscaux. Je reviendrai vers vous lorsqu'elles auront abouti.

Nous travaillons également à améliorer encore les relations économiques au sein du secteur de la production de la viande bovine, qui est un vrai sujet de préoccupation. La dernière réunion relative à ce dossier s'est déroulée le 17 septembre dernier en mon cabinet. L'objectif est de valoriser au mieux le travail des producteurs de viande bovine en vue de leur permettre une rémunération équitable, objective et transparente.

Suite à cette réunion, différentes décisions ont déjà été prises à court terme, comme par exemple l'actualisation de prix de la filière bovine et des indices. C'est un peu technique, mais les acteurs concernés connaissent cette importante méthodologie. Ces indices sont notamment utilisés par le secteur agricole pour la renégociation des prix avec le secteur de la transformation et de la distribution. Cette nouvelle étude inclura également de nouvelles données, dont notamment des comparaisons de benchmarking avec les

procédés utilisés dans d'autres pays comme la France et les Pays-Bas.

D'autres éléments en termes d'harmonisation de pratiques permettant une comparaison plus facile pour le producteur ou des garanties supplémentaires en vue d'un paiement équitable de ses productions sont également envisagés.

Par ailleurs, je voudrais indiquer que dans le secteur bovin, je suis également tout à fait prêt à étudier l'établissement d'un fonds de stabilisation des prix mais je pense que nous devons, comme évoqué avec les acteurs de la Concertation de la chaîne agroalimentaire, tout d'abord tenter de mettre en place ce dispositif pour le secteur du lait et de la viande de porc.

Ik ben ervan overtuigd dat het belangrijk is dat alle actoren uit de landbouw en alle beleidsniveaus worden gemobiliseerd en overleg plegen om te komen tot sterke maatregelen in het kader van ieders bevoegdheden.

Face à l'ampleur et à la complexité de la problématique, je pense aussi, chers collègues, qu'il n'y a pas une solution toute faite. Il n'y a pas une solution miracle. Bien sûr, cela se saurait et elle serait déjà mise en oeuvre depuis longtemps. Par contre, c'est un ensemble de mesures qui pourront, je l'espère, aider le monde agricole non seulement dans le court terme mais aussi à moyen et à long termes.

Si, vous l'aurez observé, je suis tout à fait mobilisé, déterminé et combatif, je souhaite aussi que nous réfléchissions, comme tous les acteurs de la Concertation de la chaîne agroalimentaire, à des mesures qui permettront aussi d'anticiper les difficultés de l'avenir.

Enfin, en ce qui concerne Mme Gantois qui m'a adressé une question sur le secteur du sucre, je dois indiquer que le point lié au sucre n'a pas fait l'objet de discussions lors des deux Conseils européens mentionnés puisque, volontairement, c'est bien sûr la crise du lait et du porc – les deux plus aiguës actuellement – qui étaient à l'agenda. Cependant, nous savons que le marché du sucre connaît actuellement un effondrement des prix après le pic de 2013 et 2014. Toutefois, les betteraviers belges sont payés au prix minimum de 26,29 euros la tonne, dépendant bien sûr d'un certain nombre d'éléments qualitatifs des productions qui sont livrées aux sucreries.

Le secteur se prépare donc à l'ère post-quota, prévue en octobre 2017. Des concertations sont en cours à cet égard au niveau belge mais également au niveau européen. Un groupe d'experts ici aussi de haut niveau a été constitué à cette occasion et pour ce faire. Le secteur belge bénéficie d'atouts indéniables, à savoir des entreprises performantes. J'ai d'ailleurs souhaité aller à la rencontre de ces entreprises. La semaine dernière, j'étais en visite à Tienen, qui est évidemment un des acteurs incontournables de l'industrie sucrière chez nous en Belgique. Nous disposons donc d'entreprises performantes qui ont investi et continuent à investir dans leurs outils de production. Nous avons un savoir-faire et une connaissance de nos producteurs qui sont particulièrement remarquables. Nous disposons d'un centre de recherche efficace et d'une situation géographique idéale. Nos atouts sont indéniables en matière de terres et de climat et notre proximité géographique, par exemple avec le port d'Anvers, est intéressante.

En termes d'atouts, le lien de concertation et de transparence entre les producteurs de betteraves et leurs associations représentatives, d'une part, et les sucreries, d'autre part, est remarquable. Les liens contractuels qui unissent les producteurs betteraviers aux sucreries sont très forts. Leurs contrats sont liés aux superficies plantées et la concertation, le travail en amont, est très mature dans le secteur sucrier.

Il n'en demeure pas moins vrai que les inquiétudes sont importantes à la suite du prix que je viens d'évoquer mais aussi à la suite de l'échéance de la fin des quotas. Je n'ai pas l'intention, dans ce dossier, d'attendre la situation et de l'inscrire à l'ordre du jour de nos préoccupations ou de celles des autorités européennes.

Lorsqu'on sait à quel point le volume des exportations de notre production de sucre est importante, il est nécessaire de soutenir, en concertation avec les Régions, tous les efforts pour pouvoir identifier de nouveaux débouchés afin d'en augmenter le nombre et de les diversifier. Nous avons la chance d'avoir des opérateurs économiques et des entreprises qui font preuve d'un grand professionnalisme en la matière.

Dans mon domaine de compétences, j'ai, malgré le contexte budgétaire difficile, pu quasiment doubler les équipes de l'AFSCA qui sont dédiées aux exportations. Par ailleurs, la nécessité de poursuivre certains marchés de niche, tels que le bioéthanol obtenu à partir de sucre me semble prioritaire. J'ai également

l'intention d'inscrire à l'agenda européen, de concert avec d'autres pays, la gestion préalable de la sortie de l'ère des quotas.

Mesdames, messieurs, vous me pardonnerez d'avoir été un peu long. Certes, il y a beaucoup d'éléments de production et un seul de ces dossiers, qu'il s'agisse de la viande de porc, du lait, de la viande bovine ou du sucre, pourrait justifier une journée entière de travaux.

Je dois encore vous transmettre un élément d'actualité par rapport à l'exportation de porcs. Il est tout récent. En effet, ce week-end, les autorités chinoises compétentes ont agréé de nouvelles entreprises belges pour l'exportation vers la Chine.

C'est le résultat de tractations intenses, mais aussi d'une visite que j'ai effectuée en Chine, accompagné de la FEBEV (Fédération belge de la viande). Qu'il s'agisse de la viande de porc ou d'autres produits que nous transformons, le marché à la grande exportation ou à l'exportation de proximité est crucial.

Vous voyez que mon discours est nuancé, monsieur le président. Quand le marché dérape, je suis le premier à intervenir en tant que gendarme au bord de la route; mais, quand il sert nos productions, je suis le premier ouvrier dans la soute pour contribuer à la cause.

Je suis à votre disposition pour m'entretenir avec vous de cette matière passionnante, quoique difficile.

Le **président**: Merci beaucoup, monsieur le ministre, pour ces informations. J'allais presque dire: monsieur le gendarme!

Notre but était d'avoir un échange de vues avec vous après les deux Sommets européens. Notre discussion fait suite au débat du 31 août. Il me semblait utile que les membres de la commission puissent vous entendre, avec toutes les nuances que vous avez apportées. Cela dit, toutes les questions ne sont pas réglées. Je ne doute pas que les membres aient des commentaires à faire ou des questions à poser.

Je vais prendre note des collègues qui souhaitent intervenir: M. Gilkinet, Mmes Dierick et Gantois, M. de Lamotte, M. Wilrycx.

01.02 Rita Gantois (N-VA): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw erg uitgebreide toelichting. Ik zal proberen hier en daar erop in te pikken.

Ik had vier vragen. Ik blijf vragen stellen. Ik val op de duur ook in herhaling.

Algemeen heeft men in landbouwkringen vastgesteld dat de Europese landbouwtop niet gelukt is. Wat blijft, is nog altijd de crisis, die zich uitbreidt en van tak naar tak verspringt. Wij hebben ons heel erg gefocust op melk en varkens. Intussen tast de crisis in de landbouw echter heel veel sectoren aan.

In de suikersector is er de minimumprijs, waarvan nochtans wordt gezegd dat hij in 2015 net kostendekkend zal zijn. Dat wil zeggen dat wij alweer worden geconfronteerd met een sector die een heel jaar heeft gewerkt en geïnvesteerd, om uiteindelijk in 2015 zonder winst en zelfs zonder loon te eindigen. Laten we dan ook hopen dat die minimumprijs kostendekkend is.

De suikerfabriek van Tienen heeft in 2014 geen winst gemaakt. De fabriek werkte met verlies en heeft het boekjaar met een negatief financieel nettoresultaat afgesloten, wat niet heel goed klinkt.

Ook de rundveesector is in crisis. U hebt samen gezeten met Agrofront en de FOD Economie, wat heel positief is. Wat is heel concreet uit dat overleg gekomen?

Die sector zit in een neerwaartse spiraal. Er is in de eerste vijf maanden van 2015 een prijsdaling van 38 % genoteerd.

Mijnheer de minister, ik hoor en ben ervan overtuigd dat u heel intensief bezig bent. Ik hoor echter vooral heel veel kortetermijnmaatregelen, die eigenlijk de grootste financiële problemen tijdelijk opvangen. Ik weet ook dat u zoekt naar en smeekt voor structurele oplossingen. Die structurele oplossingen op middellange en lange termijn moeten er echt komen.

Het lijkt mij heel moeilijk om in Europa één duidelijke lijn te trekken tussen alle aangesloten landen. Ik hoop dat er heel vlug heel concrete initiatieven komen en dat de marktwerking op alle bevoegde niveaus wordt verbeterd.

Mijnheer de minister, welke concrete initiatieven neemt u op korte termijn daaromtrent? De rekbaarheid van de financiële reserves van onze bedrijven is beperkt en ik vrees dat die elastiek bij heel veel bedrijven op springen staat.

Inzake de private opslag denk ik dat wij op dezelfde lijn zitten. Private opslag is een maatregel die op korte termijn werkt, maar die uiteindelijk geen oplossing biedt, tenzij de producten uitgedeeld worden. Die voorraden komen vroeg of laat weer op de markt en dan worden wij weer met hetzelfde probleem geconfronteerd. Dat is zeker niet bevorderlijk voor de prijszetting. Maatregelen kunnen bestaan uit de vervroegde uitbetaling van steun, de stop van het sanitair embargo en de dialoog die heropgestart wordt. Dat zijn allemaal positieve maatregelen, maar op korte termijn zie ik dat niet direct gebeuren.

In uw betoog zegt u, enerzijds, dat de onderhandelingen de goede richting uitgaan. Anderzijds bent u ervan overtuigd dat we er nog lang niet zijn, dus dat er bijkomende vergaderingen georganiseerd zullen moeten worden.

Er zijn massa's maatregelen, maar ik mis een concrete en directe invulling naast de financiële maatregelen. We kunnen er niet naast kijken dat er financiële maatregelen worden genomen. Zo vloeit de superheffing terug. Dankzij de overeenkomst in het ketenoverleg met de actoren vloeit er geld naar de sector. Dat zijn echter oplossingen op korte termijn en daar wringt het schoentje.

Mijnheer de minister, daarom zou ik graag zeer concreet van u horen wat er zo vlug mogelijk structureel gedaan kan worden.

Vindt er overleg plaats met onze andere regeringen over de export?

01.03 **Leen Dierick** (CD&V): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw zeer uitgebreide toelichting en briefing over de Europese top.

Ik ben het met u eens, en wellicht de meesten met mij, dat het een ontgoocheling was. Wij hadden allen hoge verwachtingen, maar we moesten vaststellen dat het resultaat van de Europese Landbouwrapad van 7 september minimaal is. Er kwam een kortetermijnmaatregel uit, die ons land 13 miljoen euro zal opleveren. Zoals mevrouw Gantois al zei, is dit niet de structurele maatregel waarop wij hadden gehoopt.

Het is niet alleen in België dat de landbouwsector in de problemen zit. Ook de andere lidstaten worden met grote crisissen geconfronteerd. Wij hadden echt gehoopt dat Europa meer actie zou ondernemen.

Er is wel een klein lichtpuntje uit de Europese Landbouwrapad voortgekomen, in die zin dat er aanvankelijk alleen steun zou worden gegeven aan de melksector, maar dat die maatregel werd uitgebreid naar de varkenssector. Dat is maar een klein lichtpuntje.

Wij zijn wel tevreden dat elke lidstaat zelf kan kiezen hoe dat bedrag zal worden besteed. Ook wij vonden het belangrijk dat er flexibiliteit was, dat elke lidstaat dit op zijn eigen manier kon invullen. Zij kennen de concrete problemen immers het best.

Het zijn de regio's die moeten bepalen hoe het bedrag van 13 miljoen euro zal worden besteed. Werd daarover al overlegd met de ministers van Landbouw? Bestaat daarover al duidelijkheid? U hebt al een proportionele verdeling gemaakt over Vlaanderen en Wallonië, maar werd er al bepaald naar welke sectoren die middelen gaan? Gaan ze uitsluitend naar de melk- en varkenssector of ook naar andere sectoren? Werden hierover afspraken gemaakt? Kunnen ook andere sectoren geld krijgen? Andere sectoren zitten immers ook in een crisis.

Er werd ook beslist dat er een speciale highlevelwerkgroep zal samenkomen. U hebt gezegd dat u graag alle stakeholders per sector daarbij wil betrekken en dat dit zo snel mogelijk zal gebeuren. Ik kan alleen maar hopen dat het geen praatbarak wordt en dat er effectief beslissingen worden genomen. Misschien kunt u toelichten wat uw specifieke verwachtingen van deze werkgroep zijn. Binnen welke termijn komen zij samen? Werden er al initiatieven ter zake genomen? In dat verband kreeg ik graag wat meer toelichting.

Zoals u al zei, was het ketenoverleg wel een succes in ons land. Zij hebben een akkoord bereikt. Een van de belangrijke beslissingen daar was dat men op middellange termijn een structureel interprofessioneel stabiliseringsmechanisme zal uitwerken. Ik meen dat dit heel belangrijk is omdat het een van de mogelijke oplossingen zal zijn om uit die crisis te raken. Ook daar zal er snel moeten worden gereageerd. Er werd afgesproken dat dit binnen de zes maanden zou worden opgericht. Dat werd in augustus aangekondigd en het is nu begin oktober. De termijn van zes maanden loopt dus al. Kunt u verduidelijken of hiervoor al stappen genomen zijn? Is er al resultaat geboekt of heeft men gewoon vastgesteld dat men dit gaat doen en heeft men voor de rest nog niet veel actie ondernomen?

Mijnheer de minister, u hebt in juli zelf tien maatregelen voorgesteld. Er waren heel wat goede maatregelen bij en het is dus misschien interessant om ook daarvan een stand van zaken te krijgen. Zijn daarin al vorderingen gemaakt? Zijn er al concretere uitwerkingen, onder andere inzake het label voor de Belgische oorsprong, de versterking van de dienst Internationale Betrekkingen en de begeleiding van kleine producenten binnen het FAVV? Het zou leuk zijn om daarover wat meer toelichting te krijgen.

Ik heb ook nog enkele vragen over de uitleg die u gegeven hebt. U had het over 80 miljoen euro, waarvan 30 miljoen euro naar promotie zou gaan. Die promotie bevindt zich op Europees niveau, maar *what's in it for me?* Wat betekent dit voor België, voor onze land- en tuinbouwers? Wat zullen zij daaraan hebben? Welke positieve resultaten kan dit opleveren? Hebt u daar zicht op? Zijn er prognoses van? Voor welke sectoren zal de promotie gebeuren? Wat kan daarvan het positieve resultaat zijn? Als men nu al weet dat er geen positief resultaat zal zijn, waarom doet men het dan eigenlijk? Vandaar dat ik daarvan graag een analyse kreeg.

Het is mij niet helemaal duidelijk hoe men dat bedrag van 30 miljoen euro voor humanitaire steun voor vluchtelingen concreet zal gebruiken. Ik heb daar uiteraard niets tegen, integendeel zelfs, maar kunt u concreet uitleggen hoe men precies te werk zal gaan? Wat zal dit concreet inhouden? Nogmaals, wat is het mogelijk positief gevolg voor onze landbouwers? Hoe moeten wij dat concreet zien?

Ik kan het eigenlijk wel eens zijn met uw conclusie. Ik meen dat wij allemaal ontgoocheld zijn over het resultaat van de Europese Landbouwwraad. Wij hadden meer structurele maatregelen verwacht, vooral omdat wij meer structurele maatregelen nodig hebben, zowel op korte als op lange termijn. Wij moeten daar dus zeker naar streven. Er is nog heel veel werk aan de winkel, maar ik meen dat wij niet veel tijd meer hebben. Het water staat onze landbouwers aan de lippen en voor sommigen staat het zelfs al veel hoger. Zij hebben dus niet veel tijd meer om te overleven en er moet echt actie worden ondernomen. De vraag is wat wij eigenlijk nog kunnen doen. Wij kunnen niet blijven wachten op Europa en misschien moeten wij zelf nog meer druk uitoefenen. Ik weet alleen niet goed hoe wij dit verder kunnen aanpakken. Ik kijk dus uit naar de maatregelen die u zult nemen om de pijn te verzachten.

01.04 Frank Wilrycx (Open Vld): Mijnheer de minister, bedankt voor uw uitvoerige toelichting en voor uw inspanningen van de laatste maanden voor onze land- en tuinbouwers.

Als men met landbouwers spreekt, wordt men gewaar dat er zich een grote crisis afspeelt. De meest performante bedrijven of bekwame ondernemers beginnen in problemen te komen en dat is niet te wijten aan hun bedrijfsvoering, maar aan de algemene malaise waarin de sector is terechtgekomen.

Het lijkt mij dan ook goed dat er onmiddellijk kortetermijnsteun werd gegeven. Het gaat dan om gerichte steun of promotie voor de sector en over het ondervangen van de liquiditeitsproblemen. Een gezond bedrijf kan op lange termijn gezond zijn, maar als men om bepaalde redenen liquiditeitsproblemen krijgt, dan moet men over het bruggetje heen kunnen. Ik meen dat die gerichte kortetermijnsteun belangrijk is.

Om de sector op langere termijn boven water te houden, is er meer nodig. Er is wel in middelen voorzien om oplossingen te zoeken, maar daarom zijn die oplossingen er op dit moment nog niet.

Ik had graag wat meer uitleg gekregen over de verschillende onderhandelingen die zullen worden opgestart. Er zijn daarbij heel wat partners betrokken: Europa is een partner en er zijn Belgische en regionale partners. Ook binnen de keten zijn verschillende partners betrokken partij. Er moeten heel wat experts worden gehoord.

Wat de highlevelgroep betreft, kunt u dit duiden? Hoe zal dit instrument er concreet uitzien? Wie zal daarin

zetelen? Zijn er op korte termijn beslissingen gepland? Met moet erover waken dat dit geen praatbarak wordt, maar dat er resultaatgericht wordt gewerkt. Ik meen dat het belangrijk is dat de highlevelgroep concrete beleidslijnen uittekent voor de toekomst van de landbouw.

U hebt aangekondigd dat een Interministeriële Conferentie voor het Landbouwbeleid zal worden georganiseerd over de evolutie van de markten en over de bepaling van een faire vergoeding voor de sector. Bent u ook van plan om het federale label, dat daarnet door mevrouw Dierick werd aangehaald, aan te houden, want nu reeds gebruiken de regio's hun eigen label? Wij moeten erover waken dat wij niet meer verwarring zaaien door verschillende labels te creëren. Ik meen dat dit zijn plaats mag vinden in het overleg.

Bij de Staten-generaal van de Landbouw zullen externe experts en de partners uit het ketenoverleg worden betrokken. Ik meen dat het belangrijk is dat deze commissie op de hoogte wordt gehouden van de stand van zaken, van wat daar concreet wordt besproken en van de langetermijnplanning die op korte termijn kan worden aangereikt.

Over de toelichting die u vandaag gegeven hebt, hebben de vorige sprekers al vragen gesteld. Ik heb nog twee vragen over uw toelichting van augustus. Toen hebt u onder andere gesproken over een begeleidingscel bij het voedselagentschap voor kleinere producenten, zodat zij meer rechtstreekse steun zouden kunnen krijgen, en gerichte opleidingen om de sanitaire normen te halen. Is er al vooruitgang geboekt inzake die begeleidingscel voor kleinere producenten in de voedselsector?

Vorige keer sprak u ook over een studie, waarbij de minister van Financiën zou worden betrokken, over de wijze waarop men in de toekomst de fiscale verliezen wil behandelen in de fiscaliteit voor land- en tuinbouwers.

Misschien kunt u op die twee kleine vragen nog antwoorden?

01.05 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, j'ai failli écraser une larme quand vous avez parlé de politique trop orientée, trop soumise aux marchés.

Je ne veux pas être discourtois, mais permettez-moi quand même de vous dire que la qualité d'une réponse ne réside pas dans sa longueur.

Vous n'êtes pas ici le seul en cause. Cependant, j'ai l'impression que vu la gravité de la situation dans laquelle se trouve le monde agricole, il est quelque peu désespérant pour les premiers intéressés que sont les producteurs et les deuxièmes intéressés que sont les consommateurs de constater que les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux et de la profondeur de la crise.

Monsieur le ministre, l'enveloppe *one shot* de 500 millions d'euros qui est dégagée représente une intervention au litre de lait d'environ 0,25 cent. Si on compte une production de 150 000 litres de lait, pour un producteur, cela correspond à un montant de 400 euros pour l'année 2015. Ce montant est totalement insuffisant.

01.06 Willy Borsus, ministre: (...)

01.07 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Une enveloppe totale de 500 millions d'euros représente une intervention de 0,25 cent, ce qui correspond à une intervention de 400 euros pour une production de 150 000 litres de lait.

Cela dit, selon moi, la question ne réside pas dans le montant de l'enveloppe ou l'accélération du versement de certaines aides qui peut faire plaisir mais qui ne résout en rien le fond du problème.

Le **président**: Monsieur Gilkinet, je pense que M. le ministre ne comprend pas votre calcul.

01.08 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Dans ce cas, vous me direz, monsieur le ministre, à quel montant cela correspond au litre produit.

Monsieur le ministre, le problème fondamental est la surproduction. Petit à petit, vous êtes amené à partager ce constat. En tout cas, tel est mon sentiment. Vous avez déclaré que d'autres pays commencent à partager ce point de vue. On peut donc espérer qu'un jour une majorité des pays représentés dans les Sommets

agricoles pourront taper du poing sur la table et infléchir la politique de la Commission et du commissaire Hogan.

Votre discours contient des éléments contradictoires. Vous revenez systématiquement avec les aides à l'exportation. Le gouvernement ne remet pas en cause, par ailleurs, les projets d'échanges commerciaux avec le Canada ou les États-Unis, le CETA, le TTIP. Or c'est justement, selon moi, ces politiques de la Commission européenne (soutenue par les États) d'augmentation de la production et d'ouverture vers les marchés extérieurs qui mènent le secteur agricole dans une fuite en avant.

Vous vous réjouissez d'un accord qui a été signé avec la Chine pour l'exportation de viande porcine mais quel poids avons-nous par rapport à ces marchés-là? Dans la durée, nous, les Européens, allons-nous pouvoir concurrencer des pays dont les normes sanitaires et de qualité sont différentes des nôtres?

Qui dit exportations, dit aussi acceptation d'importations. Il se passe des choses dans le secteur agricole dans des pays émergents. Je pense à une ferme bovine au Vietnam avec 13 000 vaches qui ne verront pas la lumière du jour comme des poulets élevés en batterie. Nous ne serons pas capables de concurrencer ces producteurs au niveau du prix. En revanche, nous pourrions le faire au niveau de la qualité. À ce niveau, le marché européen est très intéressant.

Il nous semble que vouloir résoudre les problèmes par davantage d'exportations, avec toutes les conséquences que cela peut avoir en termes d'intensification de la production et d'investissements demandés aux agriculteurs, ne peut avoir pour conséquence que d'augmenter, demain, les problèmes. Or nous ne serons pas suffisamment puissants pour concurrencer ces pays. On le voit aujourd'hui, par exemple, avec le lait néo-zélandais qui concurrence notre production belge.

Il nous semble qu'au niveau européen, mais cela ne dépend pas que de nous, il faut en revenir à une volonté de maîtriser la quantité produite pour pouvoir payer un juste prix aux producteurs et assurer une alimentation de qualité aux consommateurs. Ce n'est pas la voie qui est prise dans les réunions européennes.

Je sens que votre discours évolue sur ce sujet mais, par ailleurs, une des solutions que vous mettez en avant concerne les aides à l'exportation. Vous ne remettez pas en cause le TTIP et d'autres accords internationaux. Je ressens donc une contradiction.

Notre conviction d'écologistes est que le modèle européen d'aide à l'agriculture doit être remis en cause tant dans le cadre du premier que du deuxième pilier, avec des plafonds d'intervention à fixer et avec une aide à une production de qualité différenciée qui vise à satisfaire principalement les besoins de ce grand marché de 500 millions de personnes. C'est le plus grand marché solvable de la planète. Ne peut-on faire en sorte qu'on essaie d'organiser notre modèle agricole autour de ce marché? C'est notre conviction.

La Belgique n'est qu'un des acteurs dans cette discussion. Vous-même, vous n'êtes que le porte-parole de vos collègues ministres régionaux de l'Agriculture mais on a l'impression, en observant les choses de l'extérieur et en constatant les résultats des sommets successifs, qu'il n'y a pas d'inflexion par rapport à une fuite en avant, un cap qui a été donné par la Commission d'engager les producteurs vers l'augmentation des quantités produites.

Monsieur le président, j'en reviens à la proposition que j'ai faite que cette commission s'empare du sujet et puisse interroger différents interlocuteurs de telle sorte que le ministre puisse nous représenter dans les prochaines réunions européennes. Monsieur le ministre, je ne doute pas du fait que vous consultez le secteur et que vous êtes régulièrement en contact avec lui mais ce parlement doit vous donner un mandat pour tirer les conclusions au plan européen. La phrase la plus importante de votre exposé est que la politique agricole a été trop orientée et trop soumise au marché.

Quelles conclusions en tirons-nous à l'échelle européenne? J'ai l'impression que les solutions qui nous sont présentées contredisent le diagnostic qui est formulé et que je peux partager.

01.09 **Michel de Lamotte** (cdH): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre exposé explicatif.

Je voudrais revenir sur la situation du monde agricole. C'est à la campagne que notre nourriture est produite et que les agriculteurs travaillent dur jour après jour, tissant de la sorte du lien social, lequel est de plus en

plus menacé par l'impressionnant rouleau compresseur européen. Il leur importe d'être justement rémunérés eu égard à la qualité de ce qu'ils produisent pour nos concitoyens.

Monsieur le ministre, quand vous êtes venu le 31 août, vous êtes apparu plus optimiste en ce qui concerne le Sommet européen du 7 septembre. Vous aviez émis plusieurs idées et aviez indiqué que vous étiez en train de nouer des partenariats avec d'autres pays. Des mesures à court terme ont été prises – et elles sont indispensables, bien entendu, car elles constituent un bol d'air pour de nombreux agriculteurs. Cependant, de manière structurelle, la crise perdure. Nous avons évoqué le lait, le porc, le sucre. Nous craignons un effet de cascade. Mes collègues ont évoqué d'autres éléments. L'ouvrier que vous êtes doit se retrousser les manches et conclure ces partenariats en vue d'opérer un changement de paradigme sur le plan européen.

Comme vous l'avez dit, le point principal est le suivant: la politique libérale ou le "tout au marché", n'est pas la solution. Il faut effectivement revoir la régulation et être plus qu'un filet de sécurité.

Pour revenir sur les mesures et les montants que vous avez communiqués, certaines mesures sont émises mais sont peu claires par rapport à la situation de tout un chacun. Qu'est-ce que, moi, dans mon exploitation, je vais avoir par rapport à la promotion, à l'aide aux réfugiés, à des mécanismes de régulation du marché? C'est un mot que vous avez utilisé dans votre exposé. Au jour le jour, pour moi, agriculteur ou agricultrice, qu'est-ce que cela va changer? Vous avez évoqué la mise en place de groupes de travail avec évaluation en novembre. Un Conseil européen se tiendra mi-novembre. Il faudra savoir ce que l'on va dire par rapport à ce qui a déjà été acté.

Monsieur le ministre, vous êtes le porte-parole des Régions. Vous avez eu cette concertation avec les Régions. Un certain nombre de choses se sont mises en place mais il faut être convaincant et lier ces partenariats que je viens d'expliquer.

Je voudrais aussi évoquer quelques éléments. Vous avez "recyclé" une annonce qui a déjà été faite. Tout ce qui concerne la chaîne globalement était déjà là le 31 août 2015. Je souhaitais savoir ce qui a avancé entre le 31 août et maintenant. Quels contacts ont-ils été pris? Quelles décisions sont-elles engrangées? Qu'est-ce qui change effectivement pour l'agriculteur sur le terrain? Entre votre discours d'aujourd'hui et celui du 31 août, il y a en effet des "copier-coller". Je ne suis pas discourtois. C'est la réalité.

L'annonce que vous faites sur le doublement du personnel de l'AFSCA avait déjà été faite. Cela signifie-t-il une concertation ou une avancée? Comment? Quels conseils ou quels éléments de projets positifs peut-on admettre?

Je reste donc sur ma faim à la suite de votre exposé car je me dis que ce n'est pas ça qui va changer la vie de tous les jours des agriculteurs, peut-être à court terme, je le reconnais, puisque vous avez parlé d'une somme de 500 millions. Mais les agriculteurs attendaient davantage. Pour le Conseil européen de mi-novembre, quels sont les axes qui seront pris? Quels sont les partenariats qui vont être créés? Comment allons-nous disposer de propositions concrètes et dans quels secteurs? On a en effet parlé du lait, du porc, du sucre ainsi que d'autres choses sur lesquelles vous avez anticipé.

Donc, monsieur le ministre, il existe beaucoup d'attentes pour le 17 novembre. Elles sont effectives et très pressantes. Que va-t-il se passer avant le 12-13 novembre pour pouvoir effectivement avoir un résultat et revenir avec un monde agricole rassuré ou en tout cas moins déçu que pour l'instant?

Le **président**: Merci beaucoup monsieur de Lamotte. Y a-t-il encore au sein des groupes d'autres collègues qui souhaitent intervenir dans la discussion générale? Non.

Je me permets alors quelques considérations également. Je veux avant tout à nouveau vous remercier. C'est votre rôle de nous informer des démarches entreprises, de l'état des lieux des échanges en cours. Soyons honnêtes, il s'agit d'un dossier complexe, l'Europe est une machine assez lourde, il y a des intérêts contradictoires, c'est une donnée qui vaut pour tous les responsables politiques dans ce dossier.

Nous avons eu un débat plus long le 31 août, donc les interventions sont sans doute moins longues aujourd'hui et peut-être y a-t-il des redites ou au contraire, des choses qu'on ne répète pas.

Je pense que ce que demandent les agriculteurs - et j'ai eu l'occasion de parler avec plusieurs d'entre eux pour prendre la température - ce n'est pas des primes ou des aides. S'il y a une aide ponctuelle, ils

l'accepteront bien entendu dans la majorité des cas mais ce qu'ils demandent avant tout, c'est d'avoir un prix rémunérateur pour leur travail et des réponses structurelles. Il y a une réflexion sur le court terme. On a fait face à une baisse des prix assez importante. Je pense qu'aujourd'hui, le prix du lait payé au producteur est compris entre 0,25 et 0,26 cents le litre, alors que le prix devrait être de 0,37 ou 0,38 cents pour faire face aux coûts de production actuels.

Il y a évidemment cette demande d'avoir un prix rémunérateur mais aussi surtout des outils de régulation et de gestion. Sur ce point, nous ne sentons pas qu'il y ait une tendance positive dans les réunions européennes. C'est plutôt la stagnation, le statu quo alors qu'il s'agit du point le plus important de notre débat.

Ce que je retiens du débat que nous avons eu le 31 août, c'est cette question un peu philosophique ou politique: faut-il davantage de régulation ou une absence de régulation? Il ne s'agit pas d'une régulation occasionnelle qui voudrait que je sois gendarme un jour et que je laisse tout faire le lendemain. Ce n'est pas la réponse que le secteur attend. Nous sentons qu'il y a un malaise autour de cette question (la quantité de la production et le prix qui rémunère le travail de nos agriculteurs) qui me paraît pourtant fondamentale.

Je suis d'accord avec ce qu'a dit M. Gilkinet sur le TTIP. Les questions de norme environnementale et de qualité de production font l'objet de craintes sur le long terme. Si nous laissons aller les normes, comme cela se fait aux États-Unis ou ailleurs, nous aurons d'énormes problèmes à gérer dans l'avenir en termes de qualité.

Le secteur attend de savoir concrètement quand le fonds de stabilisation sera opérationnel et selon quelles modalités ce fonds pourra fonctionner.

Une question m'a été posée par plusieurs au niveau européen: quelle est la provenance de l'enveloppe d'environ 500 000 d'euros? S'agit-il d'argent que l'on a retiré pour d'autres types d'aides? S'agit-il d'un budget en plus qui s'est dégagé ou sont-ce d'autres aides au secteur qu'on a mis dans l'urgence pour faire face à la crise du lait? Cette question quant à la provenance de cette enveloppe consacrée par l'Union européenne à la crise actuelle m'a été posée tant pour le lait que pour le porc.

Pour la viande porcine comme pour le lait, les questions sont identiques. Une question a été posée au sujet des rencontres avec les représentants des banques en vue de faire face aux problèmes financiers immédiats. Des rencontres ont été programmées. Finalement, une solution a-t-elle été dégagée pour apporter une aide au niveau des prêts et des problèmes ponctuels qui peuvent se poser en la matière?

Voilà ce que je voulais indiquer. Je préciserai à l'égard de mon collègue, Georges Gilkinet, que l'ordre des travaux prévoit une discussion relative à l'échange de vues avec le secteur. Et jeudi, nous examinerons les travaux de la commission pour aborder d'autres domaines.

01.10 Willy Borsus, ministre: Monsieur le président, chers collègues, je tenterai de broser les différents points. Tout d'abord, nous serons d'accord sur le constat: nous sommes face à une situation de crise. Celle-ci touche plus ou moins fortement le secteur de la viande bovine. Elle est depuis longtemps très aiguë dans le secteur du porc. Elle est aiguë depuis moins longtemps dans le secteur du lait. J'y ajoute les fruits et les légumes impactés directement ou indirectement par l'embargo russe et la situation peut encore évoluer. En résumé, je partage tout à fait votre point de vue eu égard au constat de la gravité de la situation.

En ce qui concerne les fermes, les situations varient selon leur structure financière. La situation a un impact plus ou moins rapide tant au niveau de la trésorerie quotidienne qu'à celui de la vie à la ferme.

Je constate qu'un certain nombre de fermes où les amortissements sont réalisés, où on est beaucoup plus loin dans la carrière, sont évidemment impactées plus tard. Les exploitations reprises plus jeunes sont directement concernées car les investissements ont été consentis avec des échéances à court terme. Il y a enfin toute une série de situations intermédiaires.

J'ai rencontré des gens qui ont une exploitation laitière et du porc, le cumul des deux difficultés pour le moment.

Les fermes en difficultés commencent à tirer un peu sur les délais de paiement des fournisseurs d'aliments, des vétérinaires. Viennent ensuite les échéances bancaires. On le sait, dans les fermes, la période

s'étendant de l'automne à la fin de l'année est une période chargée en remboursements. C'est souvent la période où on paie les locations, souvent à la Toussaint. C'est donc une période cruciale du point de vue de la trésorerie d'où l'importance de tenter de prendre des mesures à court terme sur la trésorerie (je les ai citées) et avec les banques.

Deux réunions ont lieu avec le secteur bancaire, Febelfin et avec les principales organisations bancaires actives dans le monde agricole et les organisations agricoles, avec l'engagement très net, devant Kris Peeters et devant moi-même, du secteur bancaire de proposer à chaque situation individuelle une réponse adaptée du secteur bancaire et d'avoir un point de contact (qui est en place) Crise Secteur agricole, point de contact chez Febelfin. Il faut par ailleurs avoir un monitoring permanent de la situation avec les organisations agricoles, avec Kris Peeters, moi-même et une représentation des ministres régionaux en toute transparence.

C'est ce que nous faisons maintenant avec le secteur bancaire.

Il y a un élément supplémentaire que j'ai soumis au secteur bancaire. Il y a eu des annonces faites en France concernant le report d'une année de paiement des investissements pour les producteurs agricoles en difficulté. J'ai demandé qu'on analyse cette disposition particulière pour voir si elle était transposable et de quelle façon (partiellement ou complètement) au niveau belge.

En même temps, les organisations agricoles ne sont pas demandeuses de formules de type crédit pont que l'on a déjà connues dans le passé. Les organisations agricoles (Boerenbond, ABS, etc.) m'ont fait savoir que s'il est uniquement question de créer une boule de neige devant les fermiers qui, finalement, leur tombera dessus, cela ne les intéresse pas. Voilà pour ce qui concerne le travail mené avec le secteur bancaire sur le court terme.

En matière de court terme, d'autres mesures diverses sont envisageables pour réduire les coûts: étalement des cotisations sociales; facilitation de l'exonération; intégration des pertes afin que le *carry back* des pertes du secteur agricole puisse être mis en place de façon à s'adapter aux situations de crise. C'est sur cet aspect que travaille mon collègue Van Overveldt. Il faut savoir que, d'un point de vue technique, cela nécessite une certaine finesse car si cette mesure est appliquée à un secteur, elle ne peut être discriminatoire pour un autre secteur. Ce dispositif doit donc être bien étudié. À côté de cela, il y a les 500 millions présents sur la table au niveau européen ainsi que les mesures prises par les ministres régionaux. Pour reprendre vos propos, toute mesure qui peut soulager quelqu'un qui voit l'eau monter et qui se trouve en difficulté mérite d'être étudiée et mise en place.

J'en arrive à l'aspect structurel à différents niveaux. Au niveau belge, il concerne deux volets distincts. Le premier volet a trait à la concertation de la chaîne sur le lait et sur le porc. L'accord signé avec Comeos, Fevia et les organisations agricoles comprend deux grands chapitres. Le premier est consacré aux mesures à court terme qui ont été annoncées le 31 août. Quant aux modalités sur le lait, elles viennent seulement d'être annoncées: 2,7 centimes d'augmentation par litre de lait produit en Belgique au bénéfice de nos producteurs, le début du paiement étant d'ores et déjà effectué. À cela vient s'ajouter un report de 14 centimes, sur une période de 9 mois, sur le prix de la brique de lait d'un litre vendue dans les commerces belges.

Pour le porc, si l'objectif de 30 millions d'euros est bien confirmé, les modalités font encore l'objet de tractations – je m'en suis encore entretenu avec Piet Vantemsche récemment. Il est un peu compliqué de mettre en place des mécanismes de cette nature quand on sait que notre pays est importateur, exportateur et qu'il y a de la transformation. Les modalités de ce deuxième volet sur les 30 millions d'euros doivent encore être finalisées par la concertation de la chaîne et communiquées.

Le **président**: Les 2,7 centimes pour le lait, c'est sur six mois et l'autre mesure, c'est sur neuf mois.

01.11 Willy Borsus, ministre: Oui. Pourquoi y a-t-il un différentiel? Le but n'était pas d'augmenter trop fortement le prix du litre de lait vendu au consommateur. Vous aurez constaté dans les sondages d'opinions et dans les reportages médiatiques qu'il y a une adhésion assez positive et quasiment unanime du consommateur par rapport à une démarche selon laquelle il souhaite participer à la rémunération correcte de nos agriculteurs et de nos fermiers.

Le deuxième chapitre est d'arriver à des mécanismes de contractualisation plus longue, de fonds de lissage

dans le temps des paiements aux agriculteurs, un système où la distribution et la transformation s'engagent plus fortement sur des mécanismes de juste rémunération de nos productions. Cet exercice n'est pas facile à faire! J'ai rencontré pas mal de responsables de la distribution et de la transformation. Un mécanisme de cette nature dans un pays comme le nôtre, fortement ouvert à l'importation et à l'exportation, n'est pas aisé à mettre en place. Mais c'est l'engagement qui a été pris devant nous et c'est l'ambition que j'ai pour le secteur.

En parallèle, il y a le travail sur la viande bovine. En ce domaine, j'ai décrit le mécanisme de fixation des prix et de concertation avec les acteurs. Nous souhaitons actualiser certains indicateurs en vue de la négociation sur le prix de la viande bovine.

En ce qui concerne le niveau européen, il y a les deux mêmes volets.

Vous me dites que je ne suis que le porte-parole. Bien sûr, je suis le porte-parole, je respecte cela. Mais en même temps, on me demande quels sont les résultats de la concertation pour la transformation du marché européen. J'endosse bien volontiers les deux responsabilités, parce que je travaille en totale concertation avec mes collègues régionaux, et nous avons la volonté de changer certaines choses. Je n'ai jamais dit que nous allions changer des règles de marché européen fixées depuis des années en quelques réunions.

Par contre, messieurs de Lamotte et Gilkinet, les lignes ont bougé au Conseil européen. Aujourd'hui, une majorité de pays autour de la table sont prêts à accepter une discussion sur de nouveaux mécanismes, par exemple une limitation temporaire de la production dans le secteur du lait. Il s'agirait de mesures destinées à anticiper la crise, notamment des dispositions visant à éliminer un certain nombre d'animaux sur les marchés qui sont en crise ou qui s'annoncent en crise.

Une mesure plus innovatrice encore consisterait à fixer deux niveaux de paiement, en fonction de la production. En cas de limitation temporaire de la production, un premier niveau de prix serait garanti, en fonction des concertations nationales et européennes: un prix à l'intervention garanti sur un socle bien déterminé de production. Le reste serait payé au niveau du prix du marché mondial.

Et d'autres idées encore. On m'a demandé d'aller exposer au Conseil européen nos travaux de concertation de la chaîne au niveau national. Vous savez que des pays comme la France ou l'Espagne ont aussi négocié à leur niveau des dispositifs, que nous devons étudier en vue de les transposer en partie au niveau européen.

Les mesures au niveau belge sont temporaires parce que l'autorité de la concurrence n'accepterait pas que cet accord dure un an ou deux ans. On considérerait alors qu'il s'agit d'une entente sur les prix entre les producteurs. Nous devons bien sûr avoir un débat en amont de la mise en place de ce type de mesures.

Madame Gantois, le *private opslag*, le stockage privé tel que nous l'avons connu, notamment dans le secteur du porc dans sa dernière application, n'a pas eu d'effet positif. Au contraire, comme les quantités stockées sont revenues sur le marché à un moment où les prix étaient toujours bas, on n'a non seulement pas amélioré la situation, mais on l'a aggravée. Ce que je dis aujourd'hui, je le dis de la même façon à la table du Conseil européen, dont je n'ai manqué aucune réunion sur l'ensemble de ces débats depuis que je suis en fonction, sauf en ce qui concerne le volet "pêche" puisque je ne suis pas concerné.

La réponse de la Commission a été d'adapter en volume, en rémunération et en durée, le stockage privé pour en faire un instrument correct qui va pouvoir absorber suffisamment de volume en cas de marché déprimé et qui sera en mesure d'attendre pour ramener les quantités nécessaires sur le marché. Toutefois, je ne considère pas qu'il s'agit de mesures structurelles. Pour moi, il s'agit de mesures d'urgence, des mesures spécifiques. Nous ne les avons bien évidemment pas rejetées.

Nonobstant la pression que nous avons exercée, l'évolution d'un certain nombre de pays, malgré l'évolution de la situation au niveau européen, c'eut été une erreur grave de notre part de ne pas pousser la négociation aujourd'hui au maximum. Nous avons donc pris ce que la Commission a cédé sous la pression d'un certain nombre d'États membres, dont la Belgique. Et nous sommes immédiatement repartis au combat, notamment en convenant de cette échéance de novembre pour nous refixer une échéance, dotée de surcroît d'une pression quant aux résultats pour la Commission. En effet, nous avons évoqué la situation relative à la viande bovine, à la viande de porc et nous sommes dans une stabilisation temporaire du marché du lait et à un prix bien en deçà de ce dont nous avons besoin pour payer nos agriculteurs.

Aussi, notre approche vis-à-vis de ce dossier est d'entreprendre tout ce qui peut l'être sur le court terme aux niveaux fédéral, régional, européen et au travers de tout le panel social, fiscal, aides directes, indirectes, anticipation de la trésorerie, etc.

Mais, en même temps, nous travaillons avec la même détermination à des modèles de modification de plusieurs paramètres structurels pour le marché. C'est mon combat ainsi que celui de certains de mes homologues européens. Je pense que c'est absolument indispensable.

Par ailleurs, je suis bien sûr d'accord avec vous. Lorsque nous aurons géré les aides immédiates, il importerait de prendre rapidement des mesures structurelles, sans quoi deux risques se présenteront. Le premier est que nous ne rétablissions pas les marchés et que nous ne fassions que retarder les difficultés subies par certaines exploitations. Nous nous retrouverions six mois après avec la même crise. J'en viens au second risque. Si les marchés repartent à la hausse, nous risquons de considérer que la crise est derrière nous et, par conséquent, de ne pas prendre ces mesures structurelles. Nous allons donc nous retrouver deux ou trois ans plus tard face à une nouvelle crise et aux mêmes problèmes.

Je vous tiendrai au courant des espaces que nous allons aménager à l'échelle européenne. Dans ces groupes de haut niveau, nous retrouvons la présidence de la Commission européenne, des représentants techniques d'États membres, les fédérations agricoles européennes. Nous souhaitons un premier rapport dans les trois mois. Quatre réunions techniques et une réunion ministérielle se tiendront dans les toutes prochaines semaines. Le but est de soumettre des propositions relatives au paquet "lait" et d'autres plus structurelles.

Vous avez évoqué également la cellule "petits producteurs", qui se met en place. Le 15 septembre, nous avons tenu une première réunion de préparation avec toutes les parties concernées. Son installation formelle aura lieu le 23 novembre. Nous avons sollicité tous les secteurs afin qu'ils nous fassent part de leurs propositions d'amélioration des législations, des processus de contrôle ou de tout autre élément susceptible d'alimenter la réflexion de sa cellule. J'ai l'intention de répondre à un maximum de problèmes auxquels les petits producteurs vous sensibilisent régulièrement ou qui sont rapportés par la presse.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'origine des fonds européens, il nous a été indiqué que ces fonds ne provenaient pas de l'enveloppe agricole mais de marges disponibles au niveau européen.

01.12 **Michel de Lamotte** (cdH): On a été les chercher dans un autre programme, alors.

01.13 **Willy Borsus**, ministre: Je ne suis pas un expert du budget européen. Je sais que le commissaire européen lui-même devait négocier avec les autorités budgétaires européennes. Je vous fais écho du message, tel qu'il a été très explicitement donné par le commissaire européen.

En ce qui concerne la Conférence interministérielle et les réunions avec les collègues régionaux, mon intention est de rassembler à court terme l'ensemble des collègues chargés de l'Agriculture et de l'Économie après avoir eu des contacts bilatéraux avec les ministres en charge de l'Économie et de l'Exportation. J'ai d'ailleurs rencontré très récemment le ministre Marcourt et je vais rencontrer mes autres collègues régionaux dans la foulée. Mon intention est très claire. Dans le respect le plus strict des compétences régionales, mon but est que l'AFSCA puisse être un outil au service de nos exportations car à l'étranger et dans un certain nombre de contacts internationaux, je peux vous dire que notre sécurité alimentaire, notre traçabilité alimentaire est un atout majeur sur lequel on peut tabler. Pour des exportations liées à la nourriture, nous avons des protocoles sanitaires à signer, comme celui que nous venons de signer en Chine.

Monsieur Gilkinet, je ne partage pas votre point de vue par rapport à l'exportation et à la grande exportation. Nous devons bien sûr travailler le marché intérieur, transformer, valoriser dans les circuits courts, avoir plus de valeur ajoutée sur nos produits. Mais, en ce qui concerne la grande exportation, pour un pays comme le nôtre qui est largement tourné vers l'exportation, si nous ne prenons pas notre place dans un certain nombre de marchés émergents, croissants, nous priverons nous-mêmes nos producteurs de débouchés et nous allons offrir l'espace à un certain nombre d'autres pays qui ne demandent pas mieux. Un dossier était bloqué concernant l'exportation de la viande de porc, nous avons pu le débloquent en parfaite concertation avec le secteur. Je peux d'ailleurs vous montrer les mails de remerciement du secteur adressés pour le travail mené.

Nous avons pu débloquer ce dossier et nous tentons, pour l'embargo sanitaire, dans des conditions très difficiles, de demander à la Commission européenne de faire la même chose sur le cinquième quartier, sur les parties non concernées par l'embargo économique avec la Fédération de Russie. En effet, ce sont chaque fois des capacités et des volumes qui sont évacués et les transformateurs pourront vous dire que le marché chinois représente x pour nous en plus et donc y pour les producteurs en plus. Je pense que c'est important.

En ce qui concerne la promotion et la distribution aux réfugiés, la Commission européenne a décidé, en travaillant avec l'institution qui dépend d'elle (le service de la Commission européenne à l'Aide humanitaire et à la Protection civile) d'organiser via les États membres des distributions de lait à destination des personnes réfugiées ou des candidats réfugiés dans les États membres ou à l'extérieur lors d'opérations humanitaires. Je ne connais pas le détail.

En ce qui concerne le marché intérieur, la Commission a décidé de réformer le programme de distribution de lait à l'école notamment et d'avoir des opérations de promotion de consommation des produits lait, viande, etc. sur le marché intérieur. Nous n'avons pas encore eu le détail opérationnel de cette action.

Pour ce qui concerne le constat du président, il est vrai que les agriculteurs, avec lesquels je suis en contact très régulier, ont ce message: "On ne vous demande pas de prime; on vous demande un prix juste pour nos produits de manière à pouvoir vivre durablement dans des conditions de travail raisonnables". C'est tout le sens des mécanismes qu'on essaie de creuser, de mettre en place de manière à avoir un résultat, pour un cadre de travail qui devienne enfin normal.

Je termine.

Je ne partage pas le sentiment de résultat désespérant. J'ai dit ici même en commission fin août, monsieur le président, que le combat que nous avons entamé était indispensable pour nos fermiers.

C'est un combat d'une ambition exceptionnelle. C'est un combat que nous devons mener au niveau européen. Pour les distraits, je rappelle qu'il y a des familles politiques qui ont une certaine puissance au niveau européen, qui sont présentes au Parlement et à la Commission et dont je vois qui est membre. Vous pouvez compter sur ma totale détermination. Je profite pour lancer l'appel pour que chacun puisse, dans sa famille européenne, relayer le même message.

Par ailleurs, je suis à votre disposition pour d'éventuelles auditions. Si je ne suis pas personnellement présent, je veillerai toujours à être représenté. Je considère que nous devons vraiment nous imprégner de toutes les analyses, de toutes les propositions et nous devons, ensemble, essayer d'être aussi efficaces que possible.

Le **président**: Monsieur le ministre, je vous remercie. Comme le dernier mot revient toujours au Parlement, nous pouvons poursuivre cet échange. Des collègues qui se sont exprimés ou qui ne se sont pas encore exprimés souhaitent-ils intervenir suite à la réponse de M. le ministre?

01.14 **Minister Willy Borsus**: Ik heb de nota overhandigd aan het secretariaat. Alle cijfers zijn beschikbaar.

Le **président**: Quelqu'un souhaite-t-il réagir?

01.15 **Rita Gantois** (N-VA): Mijnheer de voorzitter, mijnheer de minister, ik stel vast dat wij allemaal dezelfde vragen en bedenkingen hebben, dezelfde bezorgdheden delen en dezelfde verwachtingen koesteren.

Wij zijn allemaal tevreden met wat er op korte termijn gebeurt, zowel op gewestelijk als op federaal niveau, en met wat er in Europa wordt bereikt. Wij vragen echter allemaal om structurele maatregelen. Ik ben ervan overtuigd dat er wel iets komt.

Misschien beseffen wij niet hoe moeilijk het is om binnen Europa al die ministers op eenzelfde lijn te krijgen. Het is echter noodzakelijk dat we op termijn die structurele maatregelen nemen. Ik zal ze niet overlopen, u hebt immers een aantal zaken aangehaald.

Uw opdracht is niet min, maar is wel heel duidelijk. Het is geen gemakkelijke opdracht. Als wij nog landbouw

willen, zullen wij heel hard moeten werken.

Ik herinner mij de tijd, bijna een vergeten tijd, dat een landbouwer trots was wanneer zijn zoon het bedrijf wou overnemen. Diezelfde landbouwer is nu bang dat zijn zoon het bedrijf zou willen overnemen.

Wij gaan Bokrijkachtige toestanden tegemoet als wij het tij niet keren. Wij vertrouwen u en geven u dat mandaat en wij wachten op de resultaten.

01.16 Michel de Lamotte (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, je voudrais brièvement revenir sur un élément de votre discours, pour essayer de comprendre et de distinguer. La Commission européenne promet de l'argent, dont vous avez dit qu'il ne serait pas pris dans le fonds de crise budgétaire annuel. Si je comprends bien, nous ne savons toujours pas dans quel fonds il sera pris, puisque vous avez dit que le commissaire en charge de la mission doit discuter avec les autorités budgétaires. Nous ne savons toujours pas d'où ces fonds viendront ni quand ils seront dégagés, alors qu'il s'agit de mesures d'urgence, à court terme. Il faut que l'argent puisse arriver dans les exploitations agricoles. Comment négocie-t-on cela dans l'enveloppe européenne? Il s'agit d'une question de clarification.

Mon autre question est relative au lait. Vous avez parlé de la promotion du lait, et du lait pour les réfugiés. Vous avez vécu comme moi, il y a longtemps, le débat relatif aux donations, notamment de produits agricoles, aux banques alimentaires. Cet élément est-il remis en cause ou bien est-il réactivé? Des surplus seront-ils destinés aux plus démunis?

Je voudrais également dire notre impatience dans ce dossier. Chacun connaît le secteur agricole, nous l'avons bien précisé ici. Les travailleurs et les agriculteurs demandent une juste rémunération. Je voudrais vraiment leur rendre hommage et dire qu'il faut vraiment engager des mesures structurelles pour éviter une série de faillites dans ce secteur.

Le **président**: Monsieur le ministre, pour ma part, je souhaiterais vous faire part de deux ou trois éléments de réaction. Je vous connais suffisamment pour savoir qu'il n'y a aucun doute sur le plan de la conviction à défendre le secteur. La force de conviction est là. Sur le fond, sur le contenu, sur les options politiques, il peut évidemment y avoir des divergences plus importantes.

Nous avons parlé des inquiétudes du secteur. Vous avez dit que suivant les situations, la structure financière, l'âge, les emprunts et autres, les situations étaient différentes. Il est vrai que dans certains cas, les préoccupations sont de très court terme alors que dans d'autres cas, il s'agit plutôt d'inquiétudes sur le moyen et long terme, parfois au-delà d'une génération.

Certains enfants d'agriculteurs ne veulent pas reprendre l'exploitation de leurs parents, parce qu'ils voient que le secteur est complètement bouché.

J'y insiste: leur préoccupation est de pouvoir vendre à un prix qui rémunère leur travail. En outre, ils souhaitent des outils structurels de régulation. Je ne veux pas oublier cette deuxième partie. Quand je parle de régulation structurelle, c'est bien à long terme; il ne s'agit pas d'une régulation provisoire qui serait suivie d'une dérégulation entraînant d'autres problèmes. Voilà la petite nuance que je voulais apporter.

À propos des banques, vous avez énoncé trois éléments. Il y a eu deux rencontres, avez-vous dit. Le secteur propose d'analyser chaque situation au cas par cas. La négociation est bipartite (banque et exploitant). Vous avez parlé aussi d'un monitoring permanent, mais je n'ai pas perçu quel était le troisième élément.

Vous avez indiqué que la France avait pris une initiative intéressante, à savoir le report d'un an. Vous avez dit que vous alliez étudier cette possibilité pour la Belgique. Mais qui s'en chargera: votre administration, des organes européens ou bien le secteur? S'il apparaît que cette initiative française peut être utile, dans quel délai pourriez-vous prendre cette disposition?

Nous savons qu'il existe en Europe des courants politiques très variés, mais j'imagine que la ligne de conduite de la France est identique à la nôtre. Je rappelle que l'agriculture pèse encore énormément dans ce grand pays.

S'agissant à présent de l'ordre des travaux, il a été répondu aux questions orales dans le cadre de notre

présent débat.

Monsieur le ministre souhaite encore aborder deux points.

01.17 Willy Borsus, ministre: J'établis le même constat que le vôtre. Au cours des dernières semaines, j'ai, à plusieurs reprises, rencontré des situations où on a peur, contrairement à ce qui se passait dans le passé, où la génération en place avait la fierté de voir les jeunes reprendre la ferme. Je comprends cette peur! Nous serions dans le cas avec un de nos enfants qui doit faire le choix de reprendre l'exploitation, dans le contexte actuel, avec ce que cela représente comme investissements, comme risques, comme difficultés, même s'il y a de la passion. Je ne décris pas tout de façon négative. Quel signe donnerions-nous à nos enfants face à une situation aussi incertaine et aussi difficile?

Il est vraiment crucial de pouvoir dégager des mesures structurelles, au niveau national si possible et au niveau européen, en toute hypothèse. Si on passe à côté de cela, je pense que nous continuerons dans un modèle agricole qui est de plus en plus performant mais dans un secteur hyper fragilisé quant à son avenir. Je rappelle les chiffres, il y avait environ 61 000 exploitations en 2000 et il y en a un peu plus de 37 000 maintenant. Le secteur est performant mais il est en pleine crise et il craint pour son avenir. Il a perdu beaucoup d'exploitations en l'espace de quinze ans. Le modèle pour un secteur n'est pas de voir chaque année des centaines d'emplois qui disparaissent, mais c'est la réalité! Si on compte 1,7 emploi par ferme, chaque année, il y a plus de 1 500 emplois qui disparaissent dans le secteur agricole.

Je réponds maintenant aux questions précises.

En ce qui concerne le point de contact de Febelfin, il est noté "de préférence via votre organisation agricole" mais on peut aller aussi directement chez Febelfin en disant: "je suis client de telle banque. Je ne suis pas satisfait de ma relation et de la gestion de mon problème, de ma situation. Je souhaite solliciter le concours de la Fédération bancaire."

En ce qui concerne la France, j'ai indiqué souhaiter avoir le détail que j'ai demandé à Stéphane Le Foll du dispositif français et des conséquences car il y a une garantie, une aide d'État et des mécanismes mis en place, avant de pouvoir, le cas échéant, conseiller au secteur bancaire cette réponse, d'autant que les connexions entre les secteurs bancaires des pays voisins sont fortes comme vous le savez.

Pour ce qui concerne le niveau européen, monsieur de Lamotte, je n'ai pas dit qu'on ne savait pas d'où venait l'argent. J'ai été assez précis dans mon exposé en signalant que les montants ne viennent pas de la contribution du Fonds de crise. Pourquoi est-ce important? Parce que la réserve de crise est constituée à travers un pourcentage des aides de la PAC. Si on prenait dedans, cela signifie qu'on prend dans une poche des agriculteurs pour le mettre dans l'autre poche. Il n'y aurait pas de véritable aide extra budget agricole.

Il n'y a pas de report. Dans mon exposé introductif, j'ai détaillé, suivant les mesures, quand la Commission pouvait décider seule ou quand elle ne pouvait pas. Je pense donc avoir été très précis.

Le message que je vous délivre est exactement celui porté par la Commission, à savoir que les budgets sont dégagés sur un certain nombre de marges disponibles mais qui ne sont pas la contribution de crise.

01.18 Michel de Lamotte (cdH): Cela vient d'autres programmes.

01.19 Willy Borsus, ministre: Ne me demandez pas de vous faire un exposé du budget européen.

Au moment de la communication de la Commission, voilà ce qui nous a été indiqué très clairement avec des mobilisations de fonds dès la mi-octobre pour l'autorisation de la libération des aides directes moyennant les conditions que j'ai évoquées aussi dans mon exposé introductif.

On a x points d'attention pour notre prochaine réunion dans quelques jours. Tous ces éléments de mise en œuvre, d'impacts, de réalisation, d'évolution des marchés, de conditions, etc. seront sur la table.

En ce qui concerne l'aide alimentaire, il y a eu une réforme au niveau européen. Au niveau belge, via le FEAD, nous avons pu maintenir cette aide nonobstant la transformation du dispositif européen. Lors des deux Conseils européens dont je vous ai fait rapport, il n'a pas été évoqué une éventuelle modification des dispositions concernant l'aide alimentaire. Je prends cependant bonne note de votre question et me tiens

prêt à l'évoquer.

Le **président**: Chers collègues, je pense que ceci peut clôturer notre échange de vues.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Le développement des questions et interpellations se termine à 13.40 heures.

De behandeling van de vragen en interpellaties eindigt om 13.40 uur.